

CANCER DE LA PROSTATE

En France, le **cancer de la prostate** est la tumeur maligne la plus fréquente. Il représente près d'un tiers des cas de cancer chez l'homme.

Il fait l'objet d'un dépistage personnalisé, par toucher rectal et dosage sanguin du **PSA** (antigène spécifique de la prostate) entre 50 et 75 ans.

La **confirmation du diagnostic** se fait par **biopsies prostatiques transrectales**. D'autres examens complémentaires sont utilisés pour préciser la localisation et l'extension du cancer : IRM prostatique, scanner thoraco-abdomino-pelvien, scintigraphie osseuse, TEP scanner à la choline. Ils permettent d'approcher le plus précisément possible le design tumoral afin de proposer une stratégie de traitement pertinente.

En effet, à la grande hétérogénéité des cancers de prostate répond un arsenal thérapeutique large comportant, la surveillance, la chirurgie d'exérèse (**prostatectomie laparoscopique**), la radiothérapie (externe ou curiethérapie). Les stades plus avancés peuvent requérir des traitements généraux par hormonothérapies ou chimiothérapies.

Chaque cas fait l'objet d'une discussion pluridisciplinaire en réunion de concertation intégrant, les caractéristiques du cancer, les antécédents, les souhaits du patient afin de proposer une prise en charge adaptée au meilleur bénéfice du patient.